

J'ai l'honneur d'être, avec considération, votre
obéissant serviteur,

CHARLES MONDELET.

Rue Notre-Dame 30 Juin 52.

Cher Monsieur,—Partant aujourd'hui pour le
Circuit de Vaudreuil, je suis en conséquence forcé
de décliner l'honneur de me rendre à l'invitation
d'assister à l'examen, contenue dans votre faveur
d'hier.

Tout à vous,

J. F. PELLETIER,

Avocat.

Bulletin de l'Ecole de Droit, No. 2.

Il y a eu aujourd'hui, 1er Juillet 1852, un *Repetitorium* solennel auquel étaient présens Mr. le
Président du Barreau du Bas-Canada, Mr. le Bâ-
tonnier de l'Ordre pour le District, Mr. R. Mackay,
membre du Conseil de Barreau et du Comité des
Examineurs, Mr. Marchand, Conseiller de Ville,
Mr. l'abbé Barbarin, ex-avocat au barreau de Mar-
seille, représentant MM. de St. Sulpice, le révérend
Mr. Leblanc, représentant l'Evêché de Montreal,
et les Professeurs de ce Collège.

Depuis le *Repetitorium* du mois de Décembre
dernier, les cours ont été fréquenté par deux notai-
res publics, cinq aspirant au Barreau, et un aspi-
rant au Notariat. Ces messieurs ont continué de
voir les Obligations, ils ont vu ensuite les divers con-
trats en particulier, terminant ainsi l'étude du droit
en général, c. a. d. de la législation qui est à peu
près la même chez tous les peuples civilisés. Une
étude plus spéciale, celle des lois qui ont été pro-
mulguées expressément dans ce pays, les a déjà
occupés et les occupera encore jusque au mois de
Mai prochain. Dans cette seconde partie du cours,
ils ont vu les premiers rudimens de l'histoire du
droit canadien, et la méthodologie ou classification